



Eure-et-Loir

Commune d'ARCISSES**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 09 AVRIL 2026

Date de transmission de la convocation 31 mars 2026.

L'an deux mil vingt six, le neuf du mois d'avril le Conseil Municipal d'ARCISSES dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 19 h 30, sous la présidence de Stéphane COURPOTIN - Maire d'ARCISSES.

Nom Prénom	Fonction	Membres présents	Membres absents excusés	Procuration à :
COURPOTIN Stéphane	Maire d'ARCISSES et Maire délégué de Margon	X		
CARLIER Thierry	1 ^{er} adjoint et Maire délégué de Brunelles	X		
VEDIE BERLAND Edwige	2 ^{ème} adjointe	X		
ENEULT Hervé	3 ^{ème} adjoint et Maire délégué de Coudreceau	X		
VAUDRON Aline	4 ^{ème} adjointe	X		
BOTINEAU William	5 ^{ème} adjoint	X		
TRIVERIO Valérie	6 ^{ème} adjointe	X		
GAUTHIER Nicole	Conseillère Municipale	X		
LETANG Didier	Conseiller Municipal	X		
DREUX Hervé	Conseiller Municipal	X		
CHERON Sylvie	Conseillère Municipale	X		
DE KONINCK Francis	Conseiller Municipal	X		
LEVIER Christophe	Conseiller Municipal	X		
JOLY Jimmy	Conseiller Municipal	X		
SINEAU Thierry	Conseiller Municipal	X		
HAUDRY Valérie	Conseillère Municipale	X		
GOSNET Philippe	Conseiller Municipal	X		
GOUËLIBO Sophie	Conseillère Municipale	X		
LE BAIL Nadège	Conseillère Municipale	X		
GUILLONNEAU Julie	Conseillère Municipale	X		
CHERAMY Emilie	Conseillère Municipale	X		
REMARS Pauline	Conseillère Municipale	X		
CHARLES Barnabé	Conseiller Municipal	X		

Le quorum étant atteint, le Président de séance a déclaré la séance ouverte.
VEDIE BERLAND Edwige a été nommée secrétaire de séance.

SÉCURISATION DE L'ACCÈS A L'ÉCOLE DE COUDRECEAU – DEMANDE DE SUBVENTION FIPD
(délibération n° 16-09/04/2026)

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de sécuriser l'accès à l'école de Coudreceau en installant une gâche électrique sur le portail extérieur.
 Celui-ci s'ouvrira grâce à un interphone installé à l'intérieur de l'école.

Le coût des travaux est estimé à **3 081.72 euros TTC**.

SÉCURISATION ACCÈS ÉCOLE DE COUDRECEAU						
PLAN DE FINANCEMENT PROVISOIRE						
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES			RESTE A CHARGE	
PROJET	MONTANT	ORGANISME	TAUX	MONTANT	MONTANT	TAUX
Installation serrure électrique et interphone	2 568,10 €	FIPD	50%	1 284,05 €	1 284,05 €	50%
Montant HT	2 568,10 €	TOTAL SUBVENTION SOLLICITÉE		1 284,05 €	1 284,05 €	HT
Montant TTC	3 081,72 €				1 797,67 €	TTC

Pour ces travaux, Monsieur le Maire propose de solliciter le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) selon le plan de financement ci-dessus.

Après avoir, entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** la réalisation des travaux sous réserve des financements obtenus,
- **Sollicite** une aide auprès FIPD au taux maximum,
- **Approuve** le plan de financement comme ci-dessus exposé.

La secrétaire,
VEDIE BERLAND Edwige.

Edwige

Le Maire, Stéphane COURPOTIN.

